

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SEPTIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
TENUE LE 21 JANVIER 2003
(2002-2003)**

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 21 JANVIER 2003 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRICKERNEIS, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. GÉRARD BRUCHÉSI, JACQUES CARON, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)
M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de formation professionnelle

ET :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

Mme Hélène Cormier-Langlais, commissaire, et M. Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, ont motivé leur absence.

La présidente offre ses vœux pour la Nouvelle Année.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

CLAUDETTE LABRE-DO, présidente du conseil d'établissement de l'école Armand-Frappier
Elle intervient sur la question des cycles au niveau des écoles dont les 5^e et 6^e années sont séparées.

SONIA ST-JEAN, enseignante; membre du conseil d'établissement de l'école Saint-René
Elle s'interroge sur la question des cycles au niveau des écoles de Mercier.

NANCY LEMIEUX, professionnelle à l'école Saint-René

Elle s'interroge sur les écarts de coûts au niveau du transport scolaire dans le cadre de la révision du réseau des établissements.

LOUISE LALUMIÈRE, parent à l'école Saint-René

Elle se demande si d'autres coûts ont été évalués, à part ceux du transport dans le cadre de la révision du réseau des établissements.

C.C.-1148-12-02 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour modifié à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2002

6.02 Demande au ministre aux fins d'autoriser un projet particulier – École des Trois-Sources

6.03 Révision du réseau des établissements

6.04 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2003-2006 – Actes d'établissement 2003-2004 – Liste des établissements 2003-2004 – Adoption

6.05 Demande de congé sans traitement – cadre de service

6.06 Conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard – Modification

6.07 Démission d'un commissaire (**sujet ajouté**)

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Critères d'inscription 2003-2004 – Adoption (documentation **jointe**)

7.02 Calendrier scolaire 2003-2004 – Adoption (documentation **jointe**)

- 7.03 Comité de révision
- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
8.01 Centre intégré de formation en santé – Demande d'appui
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
10.01 Offre d'achat pour disposition de terrain (**sujet retiré**)
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
11.01 Terrains à Sainte-Catherine - Offres d'achat
11.02 Budget d'investissement 2003-2004 - Priorités majeures de la CSDGS
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
12.01 Réseau de télécommunication & contrat avec Dixon - État de situation
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
16.01 Organigramme de la CSDGS et rapport annuel (**sujet ajouté**)
- 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
18.01 Élections scolaires de novembre 2003
18.02 Correspondance du MEQ - Demande de construction d'une école primaire à Candiac
18.03 Protocole d'entente avec des municipalités
18.04 Bail La Citière - Règlement avec COGIR
18.05 Planification des activités de la Réforme - document du MEQ
18.06 Le Tourne-Sens - Comité culturel
18.07 Magazine Le Virage de la Direction générale de la formation des jeunes
18.08 Lettres du MEQ du 13 janvier 2003 - Nouvelles dispositions de la LIP en matière de morale et de religion à l'école
18.09 Communiqué de presse du 14 janvier 2003 du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, Monsieur Sylvain Simard
- 19.00 REVUE DE PRESSE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**
Division du territoire en circonscriptions électorales (# 3)
Gilles Presseault fait le point sur les démarches entreprises et les étapes à venir.
Protocoles d'entente avec les municipalités (# 4)
Maurice Brossard explique qu'une assemblée sera tenue par la Commission scolaire le 22 janvier. Cette assemblée regroupera la présidence des conseils d'établissement et les directions d'école du secteur Ouest (Châteauguay et Mercier).

- 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & Secrétariat général**
6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2002

C.C.-1149-01-03

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1150-01-03

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2002 soit approuvé après avoir corrigé le prénom de Mme Daoust-Bigonnesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1151-01-03

- 6.02 DEMANDE AU MINISTRE AUX FINS D'AUTORISER UN PROJET PARTICULIER - ÉCOLE DES TROIS-SOURCES - Renouvellement**
Madame Carole Blouin présente le dossier. Elle répond à une question.

CONSIDÉRANT les résultats de la vaste consultation sur la révision du réseau des

établissements :

- . consultation du comité de parents - 5 décembre 2001;
- . résolution du conseil des commissaires - 11 décembre 2001;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation auprès du comité de parents et du conseil d'établissement de l'école des Trois-Sources;

CONSIDÉRANT la volonté de maintenir le volet participatif pour les élèves du préscolaire et du primaire de l'ensemble du secteur Ouest à l'école des Trois-Sources;

CONSIDÉRANT l'analyse de l'impact sur l'organisation des services éducatifs dans les autres écoles primaires du secteur Ouest;

CONSIDÉRANT la consultation sur le plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2003-2006;

CONSIDÉRANT que le milieu est actuellement à réviser son projet éducatif dans le respect du volet participatif et de l'implantation de la réforme;

CONSIDÉRANT l'article 240 de la LIP;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire,

d'acheminer au ministre de l'Éducation, une demande de renouvellement pour approbation d'un projet particulier « volet participatif » à l'école des Trois-Sources;

de maintenir le même niveau de fréquentation scolaire depuis la mise en place du projet, soit deux groupes au préscolaire, quatre groupes au premier cycle, quatre groupes au deuxième cycle et quatre groupes au troisième cycle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1152-01-03

6.03 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier avec la collaboration de madame Claude Boivin.

- SECTEUR NORD-OUEST

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la démarche pour la révision du réseau des établissements amorcée en 2001-2002;

CONSIDÉRANT les décisions du conseil des commissaires prises lors de sa séance du 11 décembre 2001 et celles de janvier 2002;

CONSIDÉRANT les enjeux identifiés par la Commission scolaire et les hypothèses de modification au réseau soumises à la consultation des instances concernées à l'automne 2002;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formulés dans le « Rapport de consultation »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'adopter les orientations suivantes :

- . que l'école de l'Aquarelle récupère les groupes d'élèves de 6^e année de son bassin géographique, à compter de l'année scolaire 2003-2004;
- . que l'école Louis-Lafortune-des Cheminots récupère les élèves de 3^e secondaire de son bassin géographique, à compter de l'année scolaire 2003-2004;
- . que le ou les groupes d'élèves en surplus au préscolaire à l'école de l'Odyssée soient transférés à l'école des Bourlingueurs-Sainte-Catherine pour l'année scolaire 2003-2004;
- . que la Commission scolaire procède à un redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Saint-Constant pour l'année scolaire 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1153-01-03

- SECTEUR OUEST (VILLE DE MERCIER)

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la démarche pour la révision du réseau des établissements amorcée en 2001-2002;

CONSIDÉRANT les décisions du conseil des commissaires prises lors de sa séance du 11 décembre 2001 et celles de janvier 2002;

CONSIDÉRANT les enjeux identifiés par la Commission scolaire et les hypothèses de modification au réseau soumises à la consultation des instances concernées à l'automne 2002;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formulés dans le « Rapport de consultation »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

d'adopter les orientations suivantes :

- . que les écoles Saint-Joseph et Saint-René demeurent des écoles primaires accueillant le préscolaire et le primaire de la 1^{re} à la 6^e année, à compter de l'année scolaire 2003-2004;
- . qu'un redécoupage des bassins géographiques des écoles Saint-Joseph et Saint-René soit fait à compter de l'année scolaire 2003-2004, et ce, conformément à l'annexe déposée sous la cote 6.03 (document 1 de 2);
- . que l'école Bonnier récupère les élèves de 3^e secondaire de son bassin géographique, à compter de l'année scolaire 2003-2004.

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires

ABSTENTION : 2 commissaires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MADAME FRANÇOISE THÉORET, COMMISSAIRE, QUITTE SON SIÈGE À 21 H 11

6.04 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2003-2006 - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004 - ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2003-2004 - Adoption

Monsieur Gilles Presseault présente le sujet.

C.C.-1154-01-03

- PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2003-2003, 2004-2005, 2005-2006

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2003-2006), la liste des établissements (2003-2004) et les actes d'établissement (2003-2004) selon les articles 211, 193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 4 décembre 2002 au 16 janvier 2003;

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la révision du réseau des établissements;

CONSIDÉRANT les hypothèses soumises concernant la révision du réseau 2003-2004 et les propositions retenues;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le plan triennal (2003-2004, 2004-2005, 2005-2006) de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 6.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1155-01-03

- LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004 : ADOPTION

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2003-2006), la liste des établissements (2003-2004) et les actes d'établissement (2003-2004) selon les articles 211, 193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 4 décembre 2002 au 16 janvier 2003;

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires relativement à la révision du réseau des établissements;

CONSIDÉRANT les hypothèses soumises concernant la révision du réseau 2003-2004 et les propositions retenues;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la liste des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 2003-2004, telle que déposée en annexe sous la cote 6.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1156-01-03

- DÉLIVRANCE DES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR 2003-2004

CONSIDÉRANT l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2003-2006 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT l'adoption de la liste des établissements 2003-2004;

IL EST PROPOSÉ Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que pour l'année 2003-2004, soit délivré un acte d'établissement à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1157-01-03

6.05 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT - Monsieur Michel Brochu
Monsieur Pierre Francoeur présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (article 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'autoriser la demande de monsieur Michel Brochu, conseiller en gestion du personnel, d'obtenir un congé sans traitement (100 %) pour la période du 13 janvier 2003 au 9 janvier 2004.

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-1158-01-03

6.06 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD - Modification
Gilles Presseault présente le dossier et répond à des questions.

CONSIDÉRANT qu'il appartient à la Commission scolaire de déterminer le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement (article 43);

CONSIDÉRANT la consultation menée par la direction de l'école Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'établissement pour que le poste vacant des membres du personnel professionnel soit comblé par un membre du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT que cette modification ne change pas la répartition générale entre les parents et le personnel;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'accepter qu'un membre additionnel du personnel enseignant siège au conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard en remplacement d'un membre du personnel professionnel pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1159-01-03

6.07 DÉMISSION D'UN COMMISSAIRE - Monsieur Gabriel Carrière
Gilles Presseault informe les membres du conseil des commissaires de la démission de monsieur Gabriel Carrière en date du 21 janvier 2003 à 19 h 30. M. Presseault répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

de remercier tout particulièrement monsieur Gabriel Carrière pour la qualité de son travail, son honnêteté et son implication au sein du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1160-01-03

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2003-2004 : ADOPTION
Madame Claude Boivin présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

d'adopter le projet des critères d'inscription pour l'année 2003-2004 pour le secteur des jeunes, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;

que copie des critères d'inscription soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MADAME FRANÇOISE THÉORET, COMMISSAIRE, RÉOCCUPE SON SIÈGE À 21 H 35.

C.C.-1161-01-03

7.02 CALENDRIER SCOLAIRE 2003-2004 - ADOPTION

Mme Claude Boivin présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit de soumettre à la consultation du comité de parents un projet relatif de calendrier scolaire 2003-2004 et suite à la consultation menée auprès de l'Association des professeurs de Lignery en vertu de l'article 8-4.05 de l'entente locale;

Une modification a été apportée à la version du calendrier présenté au comité plénier du 12 novembre 2002, à savoir, déplacer la journée pédagogique du 3 octobre 2003 au 26 septembre 2003.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

d'adopter le calendrier scolaire 2003-2004, tel que déposé sous la cote 7.02 et portant la date du 15 janvier 2003.

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1162-01-03

7.02 HORAIRE-CYCLE POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant des parents,

d'adopter l'horaire-cycle de 5 jours pour les écoles primaires qui sera en application pour l'année scolaire 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.03 COMITÉ DE RÉVISION

Madame Carole Blouin présente le dossier sur des cas de plagiat à l'examen de juin 2002 en histoire. Elle répond à des questions. La directrice générale et madame Claude Boivin complètent l'information.

MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN, PRÉSIDENTE, QUITTE SON SIÈGE À 21 H 46.

MONSIEUR ALBAN SYNNOTT, VICE-PRÉSIDENT, DIRIGE LA RÉUNION.

MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN, PRÉSIDENTE, RÉOCCUPE SON SIÈGE À 21 H 50.

C.C.-1163-01-03

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 CENTRE INTÉGRÉ DE LA FORMATION EN SANTÉ - Demande d'appui

Maurice Brossard présente le dossier. Madame Gentric-Kerneis présente des informations additionnelles puisqu'elle fait partie du « comité de mise en oeuvre » du projet.

MADAME ALICE SAVOIE QUITTE SON SIÈGE À 22 H 09.

COMPTE TENU de la qualité du projet de centre intégré de formation en santé;

COMPTE TENU QU' il existe un processus régional de concertation en matière de formation professionnelle et technique;

COMPTE TENU de la précarité des inscriptions au secteur technique;

COMPTE TENU de l'impact du projet présenté sur les places de stage dans le domaine hospitalier dans la région de la Montérégie;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de reconnaître la qualité de ce projet de Centre intégré de formation en santé au niveau du Centre hospitalier Anna-Laberge.

Et de demander au ministère de l'Éducation du Québec de prendre la décision quant au choix du collège devant faire l'offre de formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 TERRAINS À SAINTE-CATHERINE - Offres d'achat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier. Il répond à des questions.

MADAME ALICE SAVOIE, COMMISSAIRE, RÉOCCUPE SON SIÈGE À 22 H 15.

MONSIEUR YVON DEROME, COMMISSAIRE, QUITTE SON SIÈGE À 22 H 19 ET LE RÉOCCUPE À 22 H 23.

C.C.-1164-01-03

LOTS 604-597 à 600 (1 618m²)

CONSIDÉRANT QUE les lots 604-597 à 600 (1 618m²) du cadastre de la paroisse de Laprairie de la Madeleine, municipalité de Sainte-Catherine, circonscription foncière de Laprairie, plus amplement décrits aux minutes 5559 de M. Luc Sauvé, arpenteur-géomètre, en date du 13 décembre 2000 propriétés de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries sur la rue Jogues à Ste-Catherine de 1 618m² est un surplus d'actif;

CONSIDÉRANT QUE l'offre au montant de 87 201 \$ des Habitations de la Rive est supérieure à la somme des évaluations municipales de ces lots,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Bruchési, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent ladite offre et confient à la directrice générale et à la présidente le mandat de signer tout document à l'effet de concrétiser cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1165-01-03

LOTS 604-593 à 596 (1 849,1m²)

CONSIDÉRANT QUE les lots 604-593 à 596 (1 849,1m²) du cadastre de la paroisse de Laprairie de la Madeleine, municipalité de Sainte-Catherine, circonscription foncière de Laprairie, plus amplement décrits aux minutes 5559 de M. Luc Sauvé, arpenteur-géomètre, en date du 13 décembre 2000 propriétés de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries sur la rue Jogues à Ste-Catherine de 1 849,1m² est un surplus d'actif;

CONSIDÉRANT QUE l'offre au montant de 90 501 \$ des Habitations de la Rive est supérieure à la somme des évaluations municipales de ces lots,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent ladite offre et confient à la directrice générale et à la présidente le mandat de signer tout document à l'effet de concrétiser cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1166-01-03

PARTIE DU LOT 604 (5 147,3m²)

CONSIDÉRANT QUE la partie du lot 604 (5 147,3m²) du cadastre de la paroisse de Laprairie de la Madeleine, municipalité de Sainte-Catherine, circonscription foncière de Laprairie, plus amplement décrits aux minutes 5559 de M. Luc Sauvé, arpenteur-géomètre, en date du 13 décembre 2000 propriétés de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries sur la rue Jogues à Ste-Catherine de 5 147,3m² est un surplus d'actif;

CONSIDÉRANT QUE l'offre au montant de 73 401 \$ des Habitations de la Rive est supérieure à la somme des évaluations municipales de ces lots,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent ladite offre et confient à la directrice générale et à la présidente le mandat de signer tout document à l'effet de concrétiser cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1167-01-03

11.02 BUDGET D'INVESTISSEMENT 2003-2004 - Priorités majeures de la CSDGS
Maurice Brossard présente le dossier.

MME SYLVIE PROVOST-HUOT QUITTE SON SIÈGE À 22 H 27 ET LE RÉOCCUPE À 22 H 30.
MONSIEUR LUC CHARTIER QUITTE SON SIÈGE À 22 H 28.

CONSIDÉRANT les délais de mise en oeuvre des projets liés à la phase 2 de la révision du réseau des établissements;

CONSIDÉRANT qu'un montant approximatif de 917 000 \$ est requis pour réaliser ces projets dans le cadre du budget d'investissement 2003-2004 (voir pièce sous la cote 11.02)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire, et résolu

de réserver 917 000 \$ à même le budget d'investissement 2003-2004 correspondant aux

travaux d'aménagement requis pour les projets liés à la révision du réseau.

Et de demander au Service des ressources matérielles de déclencher la mise en oeuvre des projets retenus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MONSIEUR YVON DEROME, COMMISSAIRE, QUITTE SON SIÈGE À 22 H 35.

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 ENTENTE AVEC SOCIÉTÉ RÉSEAU DIXON - Fibre optique

C.C.-1168-01-03

- HUIS CLOS

À 22 h 35,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1169-01-03

- LEVÉE DU HUIS CLOS

À 22 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1170-01-03

CONSIDÉRANT l'état de situation concernant le déroulement des travaux lié à l'installation de la fibre optique sur le territoire de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la difficulté d'application reliée à la clause 12 du contrat liant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Société Réseau Dixon;

CONSIDÉRANT qu'il est plus avantageux pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'obtenir une hypothèque de premier rang en remplacement d'un cautionnement d'exécution tel qu'inscrit à la clause 12 du contrat du 7 mai 2001;

CONSIDÉRANT qu'il y a entente de principe entre les parties;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire, et résolu

d'autoriser la Direction générale à poursuivre la démarche pour obtenir une hypothèque de premier rang et conclure les ententes nécessaires avec la **Société Réseau Dixon**.

Et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 ORGANIGRAMME ET RAPPORT ANNUEL

Suite à une question, il est mentionné qu'aucun comité n'apparaît à l'organigramme de la CSDGS.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente transmet les informations suivantes :

- . Rencontre à venir avec la Ville de Candiac
- . Inauguration de l'école du Tournant le 11 février 2003 en avant midi

Pour sa part, la directrice générale transmet les informations suivantes :

- . Les Services éducatifs aux jeunes ont préparé une pochette sur l'ensemble des services alternatifs offerts par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.
- . Les résultats de la campagne Centraide 2002 se sont accrus de près de 25 % comparativement à l'an passé. Elle souligne le beau travail de tous dont celui du Service du Secrétariat général et de l'information.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Élections scolaires de novembre 2003
- 18.02 Correspondance du MEQ - Demande de construction d'une école primaire à Candiac
- 18.03 Protocole d'entente avec des municipalités
- 18.04 Bail La Citière - Règlement avec COGIR
- 18.05 Planification des activités de la Réforme - document du MEQ
- 18.06 Le Tourne-Sens - Comité culturel
- 18.07 Magazine Le Virage de la Direction générale de la formation des jeunes
- 18.08 Lettres du MEQ du 13 janvier 2003 - Nouvelles dispositions de la LIP en matière de morale et de religion à l'école
- 18.09 Communiqué de presse du 14 janvier 2003 du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, Monsieur Sylvain Simard

19.00 REVUE DE PRESSE

C.C.-1171-01-03

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 23 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que la séance ordinaire du 21 janvier 2003 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\Textes\Cc\2002-2003\Procès-verbaux\030121.wpd

Secrétaire général